

REUNION DU 6 MAI 2020

Présents :

Elus : Anne-Marie KARRER, Thierry BESANCON, Pascal ARRIGHI, Luc NGUYEN DAI, Guy MOUILLESEAU, Emmanuelle RUYER

Agents : Isabelle CASADEI, Sylvie NGUYEN DAI

Enseignants : Mr COURTOT Mme GARNIER, Mme RICHARD

**Objet : réouverture de l'école à partir du 11 mai**

Mr Courtot nous informe des recommandations de la Direction Académique pour la réouverture des écoles à partir du 11 mai :

Dans un premier temps, sont concernées, les classes de GS, CP et CM2 avec un SMA (Service Minimum d'Accueil) pour les enfants des CE1 CE2 et CM1. Cet accueil SMA s'effectuera sous la responsabilité d'un enseignant. Les enfants accueillis en priorité seront ceux dont les 2 parents doivent reprendre impérativement le travail. (Soignants et professions prioritaires)

Possibilité de SMA pour les élèves de l'école maternelle les 18 et 19 mai assuré par la Maitresse des MS.

L'ensemble des enseignants seront mobilisés par cette reprise à l'exception d'une enseignante de l'école maternelle (raison médicale)

**Résultat des sondages :**

Sondage de la mairie : sur 170 élèves, il y a 117 réponses dont 92 enfants reprendraient l'école.

Sondage école maternelle : 29 reprennent l'école 10 sous conditions.

Ecole élémentaire : 53 enfants reprennent l'école, 17 sont indécis

Après discussion, il a été décidé d'ouvrir l'école **le lundi 18 mai pour les GS (10 enfants) CP (entre 8 et 12 enfants) CM2 (11 enfants)**. Effectifs retenus pour les 2 semaines de mai (du 18 au 30 mai)

**Le 25 mai**, les autres classes (PS, MS, CE1, CE2 et CM1) reviennent à l'école selon les effectifs arrêtés aujourd'hui. (29 enfants en maternelle et 53 enfants en élémentaire, effectif retenu en fonction des réponses au questionnaire de l'école)

Le SMA sera mis en place par les enseignants avec inscription validées par les enseignants.

Le CLSH organise la pause méridienne dans les locaux scolaires, avec repas froid + bouteille d'eau individuelle **préparés par les parents dans un sac isotherme identifié au nom de l'enfant**. Sont concernés les enfants déjà inscrits à la Maison Rose.

Il est fortement recommandé aux familles de choisir un mode de conservation permettant de maintenir la chaîne du froid jusqu'à l'heure de la prise du repas (sac isotherme) et d'éviter les aliments hautement périssables (mayonnaise, produits laitiers...)

La prestation sera facturée aux familles déjà utilisatrices du CLSH (1 heure de garderie pour la pause méridienne)

**Pas d'ouverture du CLSH le matin de 7h30 à 8h30 les 18 et 19 mai, pas d'ouverture du périscolaire de 16h30 à 18h30 les 18 et 19 mai.**

**A partir du 25 mai reprise du CLSH le matin et le soir uniquement pour les enfants inscrits à la maison rose et qui auront repris l'école.**

Les repas seront toujours pris à l'école et préparés par les parents. (du 18 au 29 mai)

Pas d'ouverture du CLSH les mercredis du mois de mai.

**La semaine du 11 mai au 15 mai sera consacrée à l'organisation matérielle et sanitaire de l'école pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et en respectant les préconisations.**

**Un élu et les agents communaux aideront les enseignants à mettre en œuvre ces installations.**

Au niveau sanitaire, le protocole sanitaire national du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse sera appliqué.

Les parents et intervenants extérieurs **ne seront plus autorisés à rentrer dans les locaux (école et Maison Rose)**

- La température des enfants doit être prise chaque matin par les parents. En cas de suspicion, les enseignants pourront prendre la température de l'enfant et appliqueront le protocole sanitaire prévu par le Ministère de l'Education Nationale (isolement de l'élève et appel des parents...
- 1 enfant présentant une température de 37.8 °c ne vient pas à l'école
- Lavage des mains à l'arrivée à 8h 30, avant et après les récréations, avant et après les repas, avant la sortie des classes. A chaque fois que cela est nécessaire.
- Des agents du périscolaire seront présents en soutien pendant les heures d'école tant que le CLSH n'est pas ouvert. (semaine du 18/05 au 19/05) Ils pourront procéder à la désinfection des toilettes, des surfaces, poignées de portes....
- Du désinfectant de surface sera mis à disposition (pulvérisateur + papier essuie-tout) pour les enseignants pour les désinfections ponctuelles des points de contact. (téléphone, ordinateurs, ...)
- Le ménage et la désinfection des classes seront assurés 1 fois par jour matin ou soir par les agents communaux.
- L'organisation de la journée des enfants par les enseignants respectera les préconisations de la Direction Académique.

**Cette organisation concerne les deux dernières semaines de mai, du 18 au 29 mai.**

**Un point sera fait sur la situation et l'organisation de juin sera étudiée lors d'une réunion le 27 mai à 9 h à la mairie.**

La commune apportera son aide en fonction des moyens humains dont elle dispose.

Il est noté également que les enseignants pourront refuser l'accueil des enfants dont au moins 1 des parents ne travaille pas afin de privilégier l'accueil des enfants dont les 2 parents doivent retourner au travail.

La Mairie, pourra, en fonction de la situation sanitaire, en fonction de l'évolution de l'épidémie et des effectifs, décider de fermer l'école.